

échange avec la rectrice – SGEN-CFDT Basse-Normandie

6-8 minutes

A la suite de l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, la rectrice de l'académie normande a demandé aux organisations syndicales de venir échanger avec elle lundi à 17h. Il s'agissait d'évoquer ce qui a pu amener à ce drame et aussi de nous écouter sur l'organisation de la rentrée du 2 novembre.

Étaient présents à Caen le SGEN-CFDT, la FSU et l'UNSA.

[Une version courte sur ce lien.](#)

Le SGEN-CFDT a tenu à insister sur plusieurs points

D'une part sur l'évènement qui est l'assassinat d'un enseignant.

Cela a été un choc pour la profession : un collègue a été assassiné, puis son corps a été décapité, filmé, puis des images ont été envoyées sur internet comme un trophée. Et cela **parce qu'il enseignait les valeurs** que la société nous demande d'enseigner, ici la liberté d'expression.

Cet assassinat est la **combinaison de deux processus**. D'une part des groupes qui instrumentalisent l'École pour faire de l'agit-prop. D'autre part la dérive personnelle d'un individu perdu qui se cherche une cause.

Nous estimons que la réaction du ministre de l'Éducation nationale et de la rectrice immédiatement après les évènements ont été **à la hauteur**. La lettre des inspecteurs d'Histoire-Géo dans notre académie a aussi été appréciée par les collègues.

Il reste cependant à **préparer la rentrée du 2 novembre**. Celle-ci devra être bien encadrée et préparée. En 2015, la commande dans l'urgence d'un temps d'échange entre enseignants et élèves avait

mis **pas mal de collègues en difficulté**. De plus, même si ici il s'agit d'un collègue d'Histoire-Géographie, c'est bien toute la communauté scolaire qui doit se charger de ce travail avec les élèves : ce n'est pas seulement le travail des profs d'Histoire-Géographie. Impliquer des associations ou des intervenants extérieurs à l'école peut être une bonne idée, pour montrer que les valeurs qui peuvent paraître théoriques à l'Ecole sont appliquées dans notre société.

Nous avons l'inquiétude que cet évènement soit le jouet de **tentatives de récupération**, qui déjà commencent alors que l'hommage national n'a même pas encore eu lieu !

Sur le fond, comment épauler les enseignants face à des contestations du type de celles qui ont amené l'assassinat de Samuel Paty ?

L'Ecole se trouve régulièrement **instrumentalisée**, par des militants religieux, mais aussi par d'autres causes : livrets des vigi-gender en 2016, journée de retrait de l'école en 2014 par exemple. Il y a **nécessité que la ligne soit tracée clairement** entre d'une part une information légitime donnée aux parents qui ont le droit de savoir ce qui est enseigné, et d'autre part l'intrusion dans les programmes, ou la contestation des pratiques pédagogiques et du contenu de l'enseignement.

Les professeurs ne savent pas toujours comment réagir dans ces situations qui sont ponctuelles la plupart du temps. Ils ne savent pas s'ils peuvent **s'appuyer sur la hiérarchie intermédiaire** (chefs d'établissement et corps d'inspection). L'enseignant peut se demander si le problème ne vient pas de son enseignement, et craindre que c'est lui qui aura *in fine* des problèmes. Les professeurs doivent recevoir des **assurances claires dans** ce domaine. A ce titre, mettre en avant l'irréprochabilité du cours de Samuel Paty est contre productif : même s'il avait fait une erreur, cela ne justifiait en rien qu'on l'assassine !

On note aussi régulièrement une **mauvaise circulation des informations au sein de l'institution** ; ainsi certains collègues qui lancent une alerte ne sont pas tenus au courant des suites. Et localement, le "pas de vague" est encore une notion à la mode.

Les réseaux sociaux sont une caisse de résonance et de

déformation. Des individus sont régulièrement dénoncés et persécutés. Ce n'est pas nouveau, de multiples exemples sont connus, qui touchent en général surtout les élèves. Nous sommes de plus dans une société qui n'a plus de « lieux » culturels communs : la télévision, les journaux sont de moins en moins utilisés. Il ne reste que l'Ecole qui est une référence culturelle commune. Chacun ne consulte sur internet ou sur les réseaux sociaux que les infos qui confortent ce qu'il pense ; on ne « rencontre » que ceux qui ont les mêmes opinions. Le mécanisme automatique que les sites utilisent et qui propose des contenus proches risque d'enfermer dans une « bulle » qui ignore toute réalité divergente. C'est un problème profond qui touche au fondement de notre société, qui empêche de fonctionner les mécanismes traditionnels du vivre ensemble.

Après avoir longuement écouté les organisations syndicales, la rectrice a tenu à faire passer des messages : ceux du ministre envers les personnels, à travers les organisations syndicales ; ceux des organisations syndicales envers le ministre.

La rectrice a insisté sur **l'émotion provoquée par cet assassinat.** Les craintes de l'Etat d'un attentat contre l'Ecole sont anciennes : l'Ecole est une cible, surveillée par les services de sécurité. Cependant, de fait, on n'a pas su protéger cet enseignant. Elle a tenu à **démentir le fait que l'académie de Versailles n'aurait pas soutenu Samuel Paty.** Son message est que les services rectoraux ont réagi à la mise en cause par des parents et ont conforté le collègue sur son travail. Le père de famille mis en cause par l'enquête a été reçu par la direction et l'inspection académique. Il a menti après cette dernière réunion en parlant d'une promesse de sanction. C'est à la demande de la DSDEN que le collègue a porté plainte, accompagné par sa principale. Enfin, selon la rectrice, **la notion de « pas de vagues » n'existe plus,** des milliers d'affaires sont sorties ces dernières années. Il peut y avoir une hétérogénéité sur la perception d'être soutenu. Si un professeur alerte, la procédure de soutien doit devenir systématique en lien avec les forces de l'ordre ou de justice si nécessaire. Il faut toutefois **clarifier la chaîne d'alerte** et prévoir un retour systématique vers les personnels concernés.

La rectrice a ensuite résumé ce qu'elle fera remonter au ministère.

D'abord qu'elle est d'accord pour **impliquer des partenaires** mais il faut se méfier de l'intrusion et donc vérifier la compatibilité de ces partenaires avec les valeurs défendues. Le 2 novembre, il faut un **temps de réflexion, de soutien psychologique**, ne pas reproduire les erreurs de 2015. Il faut **éviter les injonctions**, donner du **temps et des ressources**. Il n'est peut-être pas opportun d'en parler à certains niveaux (en maternelle), mais il y aura une **commande de l'institution** pour évoquer avec les élèves ce qu'il s'est passé. La crainte abstraite est devenue concrète d'où le **risque d'autocensure**. Il faut tout faire pour éviter que la peur ne s'installe.